



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 juin 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

**Création d'un emploi occasionnel dans le cadre de la 'journée sans  
voiture'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL  
*Monsieur EPPLIN et Madame BILLY, ayant quitté la séance sans désigner de mandataire, sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.*

**Direction Ressources Humaines****Création d'un emploi occasionnel dans le cadre de la 'journée sans voiture'**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort participe chaque année à la manifestation nationale "journée sans voiture" qui se déroulera le 22 septembre prochain.

Afin d'organiser, dans de bonnes conditions cette manifestation à laquelle un grand nombre de services municipaux apportent leur contribution, il est nécessaire de créer un emploi occasionnel de chargé de communication (sensibilisation du public, commission avec les participants et les partenaires, suivi des actions mises en place... ).

Cet emploi, créé sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, sera rémunéré sur la base d'un des échelons de la grille des rédacteurs territoriaux en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle du candidat.

Le contrat sera conclu pour une durée de trois mois.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création du poste ci-dessus désigné.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)